

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

3 juillet 2014

AGRICULTURE, ALIMENTATION ET FORÊT - (N° 2066)

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

**AMENDEMENT**

N ° 701

présenté par  
M. Gosselin

-----

**ARTICLE 18**

Compléter la première phrase de l'alinéa 43 par les mots :

« de loups ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

L'esprit des débats qui ont présidé à l'adoption de cet alinéa est de permettre aux fédérations départementales des chasseurs d'intervenir dans la régulation du loup. Il est donc nécessaire de circonscrire l'action des fédérations en ce sens.